Rentrée de la Classe Préparatoire aux Études Supérieures (CPES)

du Lycée Henri-IV

sommaire

> Présentation de la CPES . . . . . page 3

> Le recrutement des candidats . . . . . page 3

> Le programme et les objectifs pédagogiques . . . . . page 4

> Partenariats . . . . . page 6

> Mécènes . . . . . page 6

> Annexes . . . . . page 7

> Contacts . . . . . page 8

Rentrée de la Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) du Lycée Henri-IV Paris Ve

•Présentation de la CPES•

Septembre 2006 inaugure la première rentrée de la classe expérimentale appelée CPES (Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures). Il s'agit d'une initiative du Lycée Henri-IV qui vient s'inscrire dans le programme des décisions favorisant l'égalité des chances et la loi d'orientation 2005-380 du 23 avril (cf. article 34).
Le Premier Ministre a décidé de retenir ce projet d'une classe dont le « Lycée Henri-IV sera pilote », établissement dans lequel « 30 élèves seront accueillis dans ce dispositif [...] ».
Ce projet est né du constat d'une diminution forte au cours des dernières années des candidatures d'élèves de milieu social peu favorisé, qui ont tendance à s'autocensurer.
Cette classe prépare des élèves boursiers nationaux (10 % des DOM-TOM, 40 % de la province et 50 % de la région parisienne : répartition selon la demande) à entrer dans les classes préparatoires les plus sélectives.
Le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, via ses acteurs de terrain, offre à des élèves d'origine sociale modeste toutes les chances de réussite aux concours des grandes écoles.
Consolider, renforcer leurs acquis et connaissances, enfin les accompagner dans leur projet d'orientation, telle est l'ambition du lycée Henri-IV.

•Le recrutement des candidats•

Le recrutement s'est adressé aux candidats de Terminale des filières de l'enseignement général de tout lycée (filières L, ES, S).
Le lycée Henri-IV a recruté pour la CPES 30 élèves boursiers nationaux méritants, repérés ou encouragés par les professeurs de leur lycée d'origine et dont le cursus scolaire s'avérait prometteur. Deux critères principaux ont été retenus : le mérite des élèves (leur parcours depuis la Seconde, résultats, assiduité) et la modestie des revenus des parents (bourse attribuée sur critères sociaux).

Le plus de cette classe : apporter aux élèves ce qui fait souvent la différence au niveau des concours les plus difficiles, ce qu'on a coutume d'appeler la culture générale acquise en plus de la scolarité au contact de tout l'environnement social et culturel des familles. Les élèves de cette classe bénéficient d'un encadrement de grande qualité et personnalisé.
Le dessein affirmé de l'établissement et de l'Académie de Paris est donc d'encourager et de faire réussir ces jeunes dans les voies les plus exigeantes vers lesquelles ils ne se prédestinaient pas.
La CPES a été annoncée sur le site national de recrutement des classes préparatoires : http://www.admission-postbac.org qui renvoie sur le site du Lycée Henri-IV (www.lycee-henri4.com).

Le programme et les objectifs pédagogiques

Cette classe préparatoire est avant tout destinée à préparer en une année des élèves de condition modeste à l'entrée dans les classes préparatoires les plus sélectives. Un des objectifs est de consolider les pré-requis de culture générale, des apprentissages fondamentaux et de renforcer les méthodes de travail.
Depuis le 6 septembre, les élèves suivent 27 à 30 heures de cours hebdomadaires réparties entre le tronc commun (un tiers du volume horaire) et des enseignements d'orientation selon 3 filières. La CPES peut d'ailleurs s'apparenter à une forme nouvelle de propédeutique.

Tronc commun : 11 heures

Disciplines	Horaires hebdomadaires
Philosophie	3 h
Lettres	3 h
LV1	3 h
EPS	2 h

Enseignements d'orientation : 16 h à 18 h

Disciplines	Orientation littéraire	Orientation économie et sciences sociales (E.C. ou B/L)	Orientation scientifique
Histoire	4 h		
Géographie	3 h		
SES	2 h. *(sciences sociales) au choix avec langue ancienne*	4 h (2 +2)	
LV2	3 h		3 h *(éventuellement)*
Mathématiques pour les voies économiques (prépas ECS ou ECE ; prépa B/L)		5 h	
Lettres	2 h		
Philosophie	2 h		

Langue ancienne (éventuellement)	4 h *optionnelles* *au choix avec SES*		
Mathématiques S			6 h
Physique			4 h
Chimie			2 h 30
SVT			2 h 30
Total options	16 h / 18 h	19 h	15 h / 18 h
Horaires élèves totaux	27 h / 29 h	30 h	26 h / 29 h

La CPES est dotée de moyens à la hauteur de ses exigences : un programme culturel vient en véritable renfort des enseignements de tronc commun et optionnels, des partenariats liés tant avec de grandes institutions qu'avec des mécènes procureront les apports complémentaires à la formation.
Les mécènes apportent les bourses complémentaires qui permettent de financer le logement et quelques équipements.

Tous les élèves de la CPES vont profiter d'un programme culturel lié aux enseignements dispensés. Ainsi, des sorties à des conférences, spectacles, expositions et musées vont compléter leur culture générale et alimenter la nécessaire base de toutes « humanités » : ouverture d'esprit et curiosité. Les élèves sont encadrés par une équipe de professeurs des classes préparatoires du Lycée Henri-IV.

Calendrier pédagogique :

De septembre à fin octobre : Les élèves conduisent un travail intensif et approfondi permettant à chacun de s'évaluer, de commencer à combler ses lacunes et à réfléchir sur son projet d'orientation.
L'élève qui aura fait preuve de capacités réelles pourra tout de suite intégrer une des 12 C.P.G.E. (Classe Préparatoire aux Grandes Écoles) de première année du lycée Henri-IV et selon sa filière de choix (Economique, Littéraire ou Scientifique). Et ceci sans perdre le bénéfice de l'accompagnement prévu de la CPES : tutorat, mécénat et hébergement.
De novembre à fin juin : travail d'approfondissement, évaluation (conseils de classe en janvier, mars et fin juin).

L'accompagnement personnalisé :

La réussite de ce projet tient à la forte mobilisation du corps enseignant qui réalise un encadrement renforcé. Près d'un quart des professeurs des classes préparatoires du lycée Henri-IV s'investit dans ce projet.
Le tutorat est assuré par 30 tuteurs (tous d'anciens élèves du lycée Henri IV) normaliens, issus de Sciences-Po, HEC, ESSEC ou devenus cadres d'entreprise. La moitié assurera un tutorat interdisciplinaire, et l'autre moitié s'occupera directement d'assister les élèves par binôme (contact direct tous les 15 jours et en permanence par e-mail).
Le proviseur a reçu près de 50 offres de service d'anciens élèves.

•Les partenariats•

Pour assurer la réussite des élèves et faire que cette classe joue son rôle de pilote, il est apparu indispensable de développer des partenariats aussi bien pédagogiques que matériels.
Deux volets se déclinent : formation et culture. Le partenariat avec les fondations d'entreprises de grands groupes donne l'opportunité aux jeunes de pouvoir bénéficier de contacts facilités dans la recherche d'un stage et dans la création de réseaux professionnels (tutorat). Cet aspect vient s'ajouter à l'apport des aides financières complémentaires et des moyens matériels mis à disposition (cf. annexe 1, page 7) « Conventions de partenariat pour la CPES ») : don de livres à la bibliothèque du lycée, offres de prestation, accès à divers spectacles, dans le but de favoriser la découverte de toutes les formes de culture.

> partenariats pédagogiques

Le but de cette classe est d'impulser un mouvement de candidatures vers les CPGE parmi les élèves d'origine sociale modeste.
Des propositions plus directes de partenariat ont été adressées à plus de 200 lycées qui accueillent un grand nombre de ces élèves.
Cette classe va mettre en œuvre de nombreux dispositifs d'accompagnement pédagogique qui devront pouvoir être transposés dans toutes les classes préparatoires du lycée Henri-IV et de tous les lycées. Cette expérience est destinée à se diffuser sous des formes adaptées à chaque situation. Elle n'entend pas rester une vitrine.
Le dispositif d'accompagnement des élèves s'appuie sur le soutien de plusieurs partenaires culturels avec lesquels des conventions ont été signées : la Comédie Française, le Louvre, l'Opéra de Paris, la BNF, la Documentation française (qui met à disposition une plate-forme d'enseignement à distance), Armand Colin, les éditions PUF et les éditions de la Découverte. Les partenaires culturels proposent des entrées aux spectacles, des sorties au musée (entre autres) et les éditeurs font le don de livres aux élèves et à la bibilothèque du lycée.

> des conditions d'études optimales

La Cité Internationale Universitaire héberge - y compris durant les petites vacances - tous les élèves de la CPES au sein du Pavillon Honnorat, à quelques minutes du lycée Henri-IV. Les élèves bénéficient des mêmes services auxquels tout étudiant de cette institution a accès : les salles de travail, la bibliothèque, les installations sportives et les services sociaux et psychologiques.

•Mécènes•

La Fondation d'entreprise ACCENTURE, la Fondation HEC, FNAC (FNAC Digitale) qui fournira pour chaque élève un micro-ordinateur avec maintenance et formation, accompagnent ce projet dans le cadre de leur action de mécénat.

Conventions de partenariat pour la CPES

Partenaire pour l'hébergement	
Cité Internationale Universitaire de Paris 17, Boulevard Jourdan 75014 PARIS	
Partenaires apportant des aides financières complémentaires et un tutorat de leurs cadres aux élèves	
Fondation d'entreprise ACCENTURE Président : Michel CARLIER	*Aide financière pour 10 élèves, sur 3 ans* *Tutorat*
Fondation HEC Président : Jean Marie HENNES	*Aide financière pour 20 élèves sur 3 ans* *Tutorat*
Fnac Digitale Directeur : Philippe HERRIAU PDG FNAC : Denis OLIVENNES	*1 Micro-ordinateur portable par élèveavec formation et maintenance* *Livres* *Places de spectacles, musées, conférences …*
Fondation Télémaque Président : Patrick GAGNAIRE	*Aide financière pour toute la classe* *Tutorat*
Partenaires culturels (conventions signées ou en préparation avancée)	
BNF Président : Jean Noël JEANNENEY	*Convention particulière*
Opéra de Paris Directeur : Gérard MORTIER Responsable relations avec le public : Françoise ROUSSEL	*Convention particulière*
Le Louvre Président Directeur : Henri LOYRETTE Service d'action educative et culturelle : Mme Maryvonne CASSAN et François VAYSSE	*Convention particulière*
Documentation Française Directeur Général : Olivier CAZENAVE	*Convention particulière*
PUF Président du Directoire : Michel PRIGENT	*Convention particulière*
Armand Colin Directeur : Guillaume DERVIEUX	*Convention particulière*
La Découverte	*Convention en préparation*
Comédie Française	*Convention en préparation*
Autres partenaires	
Air France Relations commerciales : Martine PARTRAT	*Billet A/R pour les élèves des DOM TOM*

Contacts :

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Service de presse
110, rue de Grenelle
Paris 7e
tél. : 01 55 55 30 10
www.education.gouv.fr

Académie de Paris
47, rue des Ecoles
Paris 5e
tél. : 01 40 46 20 25 / fax : 01 40 46 20 10
www.ac-paris.fr

Lycée Henri-IV
23, rue Clovis Paris 5e
tél. : 01 44 41 21 21 / fax : 01 43 29 95 21
www.lycee-henri4.com

Contact presse :

Alexandra Thérizol
Service communication du Rectorat de Paris
47, rue des Ecoles
Paris 5e
tél. : 01 40 46 20 25 / fax : 01 40 46 20 10
Mobile : 06 98 84 41 82
alexandra.therizol@rectorat.sorbonne.fr